



Organisez une éco-manifestation sur le territoire d'Épinal

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Épinal, ville sportive, culturelle, citoyenne, accueille chaque année un très grand nombre d'évènements publics organisés par la collectivité ou par les nombreuses associations présentes sur son territoire. Fortement engagée dans la transition énergétique, la Ville d'Épinal vise, à l'échelle de son territoire, à réduire l'empreinte écologique des activités et à mieux préserver les ressources. En novembre 2019, elle s'est ainsi vu renouveler le label Cap Cit'ergie, marquant son investissement dans une politique énergétique ambitieuse, avec comme objectif de répondre aux ambitions du SCoT des Vosges Centrales, d'un territoire engagé pour le climat visant à l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Au travers de la charte « éco-manifestation », la Ville souhaite inciter les concepteurs et organisateurs d'évènements à développer des pratiques les plus respectueuses possibles de l'environnement, du climat ainsi que du public et du voisinage de la manifestation.

Cette charte contribue également à valoriser les signataires qui s'engagent dans une démarche vertueuse.

En signant cette charte,

L'organisme

Nom :

Adresse :

Mail :

Tél. :

représenté par :

Nom Prénom :

Fonction :

S'engage à respecter les préconisations détaillées ci-dessous pour l'organisation de :

(nom de la manifestation)

Organisée le : (date)

(lieu)

Ces préconisations s'appliquent à tous les stades de la manifestation : sa préparation, son déroulement et sa clôture. Un guide d'accompagnement détaille les actions concrètes à mettre en œuvre ainsi que les prestataires qui pourront aider l'organisateur à les réaliser.

La charte se décline autour de 7 engagements :
Cochez les actions que vous mettrez en place
en fonction du type d'évènement organisé
(à minima un par engagement).

Réduire, trier, réutiliser et recycler les déchets

- Limiter la production de déchets à la source
- Organiser le tri sélectif et la collecte des déchets
- Prévoir le nettoyage du site à l'issue de la manifestation



Mettre en place une gestion durable des déplacements

- Penser l'organisation en termes de déplacements minimum, notamment automobile
- Inciter aux déplacements doux et à l'utilisation des transports en commun
- Organiser le covoiturage lors de l'évènement lui-même et au moment de son organisation



Préserver les ressources énergétiques et naturelles ainsi que la biodiversité

- Limiter les consommations d'eau
- Lutter contre le gaspillage d'énergie
- Limiter les nuisances générées par la manifestation



Acheter des produits alimentaires et promotionnels éco-responsables

- Privilégier fournisseurs locaux, filières courtes et produits Bio
- Favoriser les objets promotionnels respectueux de l'environnement
- Limiter le gaspillage alimentaire



Communiquer dans le respect de l'environnement

- Privilégier les supports dématérialisés
- Prendre en compte l'impact des imprimés sur l'environnement
- Utiliser un affichage et une signalétique modulables, non datés



Sensibiliser aux enjeux du développement durable

- Désigner un référent Développement Durable
- Prévoir, pour les bénévoles et intervenants, en temps de sensibilisation au respect des engagements de la charte
- Faire mention de la charte sur les documents de communication



Encourager la solidarité et la citoyenneté

- S'assurer de l'accessibilité de la manifestation aux personnes en situation de handicap
- Promouvoir le territoire dans l'organisation de la manifestation.
- Favoriser la mixité sociale et/ou générationnelle



S'engage, à l'issue de la manifestation à retourner à la Ville le questionnaire d'auto-évaluation joint, permettant de mesurer les réalisations.

Fait à Épinal, le

Signature du Représentant